



MAIRIE DE COLLIAS

Lettre
5

Monsieur Bernard GUIN
671, Route de Noves
13 440 CABANNES

Collias,
Le 25 octobre 2024

Objet :
Réponse à votre courrier du 24-10-24

Monsieur Guin,

Nous prenons acte de la transmission par Monsieur Jean-Marc Esberrard, Président de l'Association du Protection du Gardon et de ses Affluents (APGA), d'une copie du courrier en date du 24 octobre 2024, qui lui été personnellement destiné en réponse à son courrier du 22 octobre 2024.

La propriété dont vous faites état dans votre courrier du 24 octobre 2024, ne relève en aucun cas des compétences de la Commune de Collias.

Comme suite à notre précédent courrier du 18 octobre 2024 à l'attention de l'APGA et remis également à son Président, nous vous confirmons la décision de la Commune de Collias, de clore définitivement le dossier relatif, à cet ouvrage privé du seuil des "Machines".

Cordialement.

Jonathan PIRE
Maire de Collias.

